



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES CALENDRIERS ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

PROCÈS-VERBAL N°08

Réunion du :	Mardi 8 septembre 2026 à 14h00
Président de séance :	M. PODAN-MAVOUNZY
Présents :	MME. SYLVESTRE – MM. COKGUL - MACINA
Assiste :	M. LE RIGOLEUR

Toutes les décisions figurant au présent procès-verbal sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF dans un délai de sept (7) jours à compter du lendemain de leur notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du Règlement Sportif du DVOF.

1. AJOUTS / RETRAITS D'ÉQUIPES

SENIORS

580882 – MARCOUVILLE CITY CP (SENIORS D4)

Courriel du 08/09/2026

La Commission prend connaissance de la demande du club relative à l'engagement d'une équipe supplémentaire en Seniors D4, ainsi que de son souhait de voir cette équipe évoluer à domicile simultanément avec son équipe 1, engagée en Seniors D3/B, avec un coup d'envoi fixé à 17h00.

Considérant la présence d'un exempt dans le groupe Seniors D4/A ;

Considérant que l'ensemble des équipes du club évolue sur l'installation Jean Loustaud et qu'au moins trois équipes sont susceptibles d'y recevoir au cours d'une même journée ;

Considérant que cette installation ne dispose pas d'un éclairage classé et qu'en application de l'article 40.1 du Règlement Sportif du DVOF, aucune rencontre ne peut se dérouler de nuit sans éclairage homologué, sous peine de perte du match par pénalité ;

La Commission valide l'engagement de MARCOUVILLE CITY CP en Seniors D4 et affecte l'équipe au groupe Seniors D4/A.

Ne peut, en conséquence, donner une suite favorable à la demande de coup d'envoi à 17h00.

Décide de fixer les horaires de coup d'envoi des équipes du club comme suit :





Le dimanche à 11h00 : U18 et U17 ;

Le dimanche à 13h00 : U16 et Seniors D3 ;

Le dimanche à 15h00 : U20 et Seniors D4.

Invite le club à mettre à jour son dossier d'engagement via *Extranet*.

CHAMPIONNAT U16

519260 – VALLEE DU SAUSSERON ES (U16 D3/B)

Courriel du 02/09/2026

La Commission prend note du retrait d'engagement de l'équipe U16 D3/B.

Considérant que ce retrait intervient après la parution des calendriers ;

Décide d'infliger au club une amende de 110 € conformément à l'Annexe Financière n°2.

Invite le club à mettre à jour son dossier d'engagement via *Extranet*.

515375 – FRETTOISE ES (U16 D4)

Courriel du 07/09/2026

La Commission prend note du retrait d'engagement de l'équipe U16 D4.

Invite le club à mettre à jour son dossier d'engagement via *Extranet*.

CHAMPIONNAT ANCIENS

561118 – MONTIGNY FC 95 (ANCIENS D4)

Notification Extranet du 05/09/2026

La Commission prend note de la création d'une équipe dans la catégorie Anciens.

Valide l'engagement de MONTIGNY FC 95 en Anciens D4.

551390 – ERMONT AS (ANCIENS D4)

Notification Extranet du 07/09/2026

La Commission prend note de la création d'une équipe dans la catégorie Anciens.

Valide l'engagement de l'ERMONT AS en Anciens D4.

CHAMPIONNAT U17

500575 – CORMEILLAIS ACS (U17 D1)

Courriel du 07/09/2026

La Commission prend note du retrait d'engagement de l'équipe U17 D1.

Invite le club à mettre à jour son dossier d'engagement via *Extranet*.

511509 – ROISSY EN FRANCE US (U17 D1)

Courriel du 07/09/2026

La Commission prend note du retrait d'engagement de l'équipe U17 D1.

Invite le club à mettre à jour son dossier d'engagement via *Extranet*.



**549561 – DEUIL ENGHIEU FC (U17 D1)**

Courriel du 07/09/2026

La Commission prend note du retrait d'engagement de l'équipe U17 D1.

Invite le club à mettre à jour son dossier d'engagement via *Extranet*.

CHAMPIONNAT U14**549561 – DEUIL ENGHIEU FC (U14 D3/B)**

Notification Extranet du 07/09/2026

La Commission prend note du retrait d'engagement de l'équipe U14 D3.

Considérant que ce retrait intervient après la parution des calendriers ;

Décide d'infliger au club une amende de 110 € conformément à l'Annexe Financière n°2.

540630 – OLYMPIQUE ADAMOIS (U14 D5)

Courriel du 08/09/2026

La Commission prend note de la demande d'engagement d'une troisième équipe en U14 D5.

Valide l'engagement de l'OLYMPIQUE ADAMOIS 3 en U14 D5/B.

2. DEMANDE D'ALTERNANCE**527726 – FONTENAY EN PARISIS FC (CRITERIUM +45)**

Courriel du 07/09/2026

La Commission prend connaissance de la demande d'alternance entre l'équipe +45 ans et l'équipe U18 du club.

Considérant qu'une erreur administrative a été constatée ;

Décide de basculer l'équipe FONTENAY EN PARISIS 1 en U18 D3/B.

3. DEMANDES DE MODIFICATION DE DATES / HORAIRES / LIEUX**78984074 - CROISSY U.S. 10 - MAGNY EN VEXIN FC 10 du 01/11/2026****(CRITERIUM +45/C)**

Demande du 27/08/2026, acceptée par MAGNY EN VEXIN FC le 04/09/2026

La Commission prend connaissance de la demande de CROISSY US visant à avancer la rencontre au 27/09/2026, en raison de la fermeture du stade le 1er novembre 2026.

Décide de valider la modification de date et de fixer la rencontre au 27/09/2026.





4. ÉTAT DES LIEUX – COMPOSITION DES GROUPES

CHAMPIONNAT CDM

La Commission, constatant qu'à ce jour huit équipes sont engagées en CDM D2, décide de prolonger la période d'engagement dans cette division jusqu'au lundi 28 septembre 2026 inclus.

CHAMPIONNAT U17

La Commission, constatant qu'à ce jour sept équipes sont engagées en U17 D1, décide de prolonger la période d'engagement dans cette division jusqu'au lundi 28 septembre 2026 inclus.

La Commission rappelle qu'à titre exceptionnel, et pour la seule saison 2026-2027, les clubs sont autorisés à engager deux équipes d'un même club en U17 D1.